

# LES CAHIERS DE L' **O**BSERVATOIRE

Numéro 17  
Mars 2023



## L'ÉTAT DES LIEUX de l'économie sociale 2021

Cette nouvelle édition de l'Etat des Lieux de l'économie sociale permet de rendre compte de sa vitalité. Son évolution sur les quatre années couvertes (2017-2021) et la mise en perspective avec le reste de l'économie, dite classique, démontre la résilience de l'économie sociale face aux nombreuses répercussions de la crise liée à la Covid-19 en 2020-2021.

Cette 10<sup>e</sup> édition regorge de nouveautés :

- Un focus thématique sur le **GENRE DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION** des entreprises d'économie sociale ;
- Une **INFOGRAPHIE** reprenant les chiffres-clés de manière synthétique en milieu de cahier et à télécharger sur notre site ;
- Un **APERÇU D'ARTICLES PUBLIÉS** par des centres de recherche universitaire belges en économie sociale.

Bonne lecture !

### SOMMAIRE

Le genre dans le conseil d'administration	4
Les entreprises de l'ES	7
L'emploi dans l'ES	14
La composition de l'emploi	17
Les «familles» de l'ES	20
Recueil de publications académiques	23

### QUELQUES CHIFFRES

L'économie sociale comptait en 2021

- > **± 11.800 entreprises** qui fournissent
- > **± 255.000 emplois**, soit 12,4% de l'emploi total en Wallonie et à Bruxelles, dont
- > **± 18.000 emplois** nets créés depuis 2017 (+7,6%)

## L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE INITIATIVE DE ConcertES ET DE SES MEMBRES.

**AID** - [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be)

**ALEAP** - [www.aleap.be](http://www.aleap.be)

**CAIPS** - [www.caips.be](http://www.caips.be)

**COLLECTIF 5C** - [www.collectif5c.be](http://www.collectif5c.be)

**COOPAC** - [www.coopac.be](http://www.coopac.be)

**CRÉDAL SC** - [www.credal.be](http://www.credal.be)

**EWETA** - [www.eweta.be](http://www.eweta.be)

**FEBECOOP** - [www.febecoop.be](http://www.febecoop.be)

**FÉBISP** - [www.febisp.be](http://www.febisp.be)

**FEBRAP** - [www.febrap.be](http://www.febrap.be)

**UNION DES SCOP WALLONIE-BRUXELLES** - [www.les-scop.be](http://www.les-scop.be)

**FECOPEM**

**INITIATIVES** - [www.initiatives.be](http://www.initiatives.be)

**PROPAGE-S** - [www.propage-s.be](http://www.propage-s.be)

**RES** - [www.resasbl.be](http://www.resasbl.be)

**RESCOOP** - [www.rescoop-wallonie.be](http://www.rescoop-wallonie.be)

**RESSOURCES** - [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

**Réseau Financement Alternatif** - [www.financite.be](http://www.financite.be)

**SAW-B** - [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be)

**SYNECO** - [www.syneco.be](http://www.syneco.be)

**UNESSA** - [www.unessa.be](http://www.unessa.be)

ConcertES est l'organe de concertation et de représentation des fédérations de l'économie sociale en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale. Initié en 2005 par trois fédérations transversales d'économie sociale (FEBECOOP, SAW-B et SYNECO), ConcertES assure également les missions de promotion de l'économie sociale et la coordination de l'**Observatoire de l'économie sociale (OES)**.

Ce dernier a été développé dans le cadre du projet D.E.S.I.R. (Développement de l'Économie Sociale Inter-Régional), mené avec la CRESS Hauts-de-France grâce au programme Interreg IV du FEDER, entre juin 2008 et décembre 2012. L'OES bénéficie du soutien de la Wallonie depuis 2014.

Afin d'en assurer sa pertinence et de garder un consensus concernant le périmètre, l'OES s'est entouré d'un Comité scientifique composé d'académiciens spécialisés en ES et d'autres partenaires-clés, comme l'IWEPS.

L'OES a pour mission de publier les chiffres disponibles en rapport avec l'économie sociale, à travers notamment cet Etat des lieux (EDL) annuel, mais aussi de soutenir la recherche et les acteurs de terrain de l'ES dans leurs travaux.

Pour réaliser cette édition, l'OES s'est basé sur les données accessibles sur le « Social Profit Data Trust ». ConcertES collabore sur ce projet de base de données mutualisée, porté par la Fondation Roi Baudouin, depuis de nombreux mois conjointement avec d'autres partenaires (UNIPSO, VERSO, BRUXEO, UNISOC).



OBSERVATOIRE  
ÉCONOMIE  
SOCIALE



Wallonie



Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale

**Rue du Bosquet 15A à 1435 Mont-Saint-Guibert**

**Tél. : 010/456.450 - [www.concertes.be](http://www.concertes.be)**

**[www.observatoire-es.be](http://www.observatoire-es.be) • [contact@observatoire-es.be](mailto:contact@observatoire-es.be)**

Éditeur responsable : Bénédicte SOHET

Coordination et rédaction : ConcertES

Mise en page : Studio idbi

Crédit photo : Unsplash – Jaime Lopes

Crédit image : Freepik.com

Mars 2023

# INTRODUCTION

## Les principes de l'économie sociale

Le présent Etat des lieux porte sur les entreprises d'économie sociale qui répondent à la définition de l'économie sociale telle que l'entend ConcertES, soit « *les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement des coopératives, des sociétés à finalité sociale (SFS), des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :*

- 1 *Finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que la finalité de profit ;*
- 2 *Autonomie de gestion ;*
- 3 *Gestion démocratique et participative ;*
- 4 *Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus ».*

Cette définition est alignée sur le Décret wallon relatif à l'économie sociale, en date du 20 novembre 2008. La définition de l'entreprise sociale, basée sur l'idéal type du réseau EMES<sup>1</sup>, que l'on retrouve dans l'Ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) du 23 juillet 2018 relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales, s'inscrit aussi pleinement dans cette définition.

## Les objectifs de l'Observatoire de l'économie sociale (OES)

À travers la collecte, le traitement et les publications de données spécifiques à l'ES, l'OES se veut être un outil au service de tous ceux qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant l'économie sociale. Le partage et l'analyse de données peuvent ainsi permettre aux acteurs de définir les priorités futures et d'évaluer éventuellement l'effet de certaines actions prises dans le passé.

Il permet également aux décideurs politiques et aux porteurs de projets d'obtenir les informations qu'ils désirent sur l'économie sociale afin de développer leur argumentaire, leur positionnement et d'appréhender l'économie sociale, chiffres à l'appui.

## Une analyse « macro » avec ses limites

Les données présentées dans cet Etat des lieux sont pour la plupart contextualisées pour minimiser d'éventuels biais d'interprétation. Par ces chiffres, l'OES vise à mettre en lumière les tendances sous-jacentes dans l'économie sociale. En aucun cas, l'OES n'a la prétention d'apporter des explications exhaustives, ni des conclusions fermes. Une corrélation n'équivaut pas à une relation de cause à effet. Les chiffres ont en effet leurs limites et doivent être mis en perspective avec la réalité du terrain.

---

<sup>1</sup> Defourny, J. & Nyssens, M. (2013) L'approche EMES de l'entreprise sociale dans une perspective comparative, Working Papers Series, no. 13/02, Liege: EMES European Research Network.

# FOCUS THÉMATIQUE

## LE GENRE DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Le genre dans l'économie sociale est abordé depuis longtemps par l'OES, mais à chaque fois sous le prisme de l'emploi salarié. Ce prisme unidirectionnel du travail est imputable à l'origine des données utilisées pour traiter la thématique de l'emploi (issues de l'ONSS). Pour élargir l'analyse du genre dans l'économie sociale, ce dossier thématique l'aborde sous un tout autre angle, à savoir, celui du pouvoir décisionnaire dans le conseil d'administration.

La composition du conseil d'administration d'une entreprise est une donnée publique. Tous les noms de ses membres sont disponibles sur le site internet de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE). Néanmoins, leur genre n'est pas précisé. Pour ce focus spécifique, l'OES a utilisé des bases de données officielles de prénoms de Belgique et de France pour **estimer le genre sur base du prénom**, avec les limites que cela comporte. 2,3% des personnes ont un prénom non genré<sup>2</sup> (ex. Dominique) et 2,8% des personnes ont un prénom qui n'est pas repris dans les bases de données utilisées. Dans ces deux cas, les données ont été exclues de l'analyse. Enfin, aucune information n'est disponible sur les personnes non binaires à ce stade. C'est donc une **approche statistique**<sup>3</sup> qui a été utilisée et non une approche exhaustive. Enfin, **seules les positions officielles d'« administrateur », de « représentant permanent » et de « président »** correctement répertoriées à la BCE ont été comptabilisées.

Dans cette analyse, le nombre d'administrateurs n'est pondéré ni par la taille du conseil d'administration, ni par la taille des entreprises représentées. Une personne qui exerce un rôle d'administrateur dans plusieurs entreprises a été reprise plusieurs fois, l'objectif étant de quantifier le pouvoir décisionnaire par genre.

### ASPECTS LÉGAUX

La composition genrée dans le conseil d'administration s'inscrit dans un cadre légal défini pour certaines catégories d'entreprises. En Belgique, deux textes légaux font foi en la matière et influencent les chiffres présentés. Les entreprises non visées par ces cadres légaux ne sont pas sujettes à une réglementation particulière à ce jour.

La **Loi fédérale du 28 juillet 2011**<sup>4</sup> visant à garantir la présence des femmes dans le conseil d'administration des **entreprises publiques autonomes, des sociétés cotées en bourse** et de la Loterie Nationale instaure, pour l'ensemble des membres du conseil d'administration, un quota d'au moins un tiers de membres du sexe le moins bien représenté.

Le **Décret wallon du 9 janvier 2014**<sup>5</sup> destiné à promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration des organismes privés agréés par la Région wallonne (décrets « mixités ») instaure l'obligation d'une représentation équilibrée (au maximum de deux tiers de membres d'un même sexe) requise pour **toutes les ASBL agréées par la Région**.



<sup>2</sup> La catégorie «prénom non genré» est considéré quand moins de 95% des personnes nées sous un même prénom sont d'un même sexe

<sup>3</sup> Pour cette raison, la taille des échantillons (pour 2021) utilisés est partagée à coté de chaque catégorie (n = xxxx).

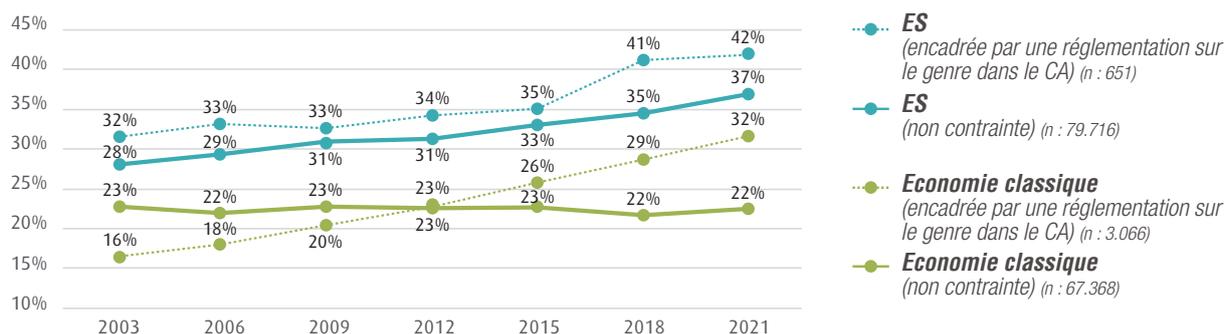
<sup>4</sup> Les détails légaux sont disponibles sur <https://etaamb.openjustice.be/>

<sup>5</sup> Les détails légaux sont disponibles sur <https://wallex.wallonie.be>

## LE GENRE DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN CHIFFRES

### Proportion de femmes dans le conseil d'administration sur les 20 dernières années

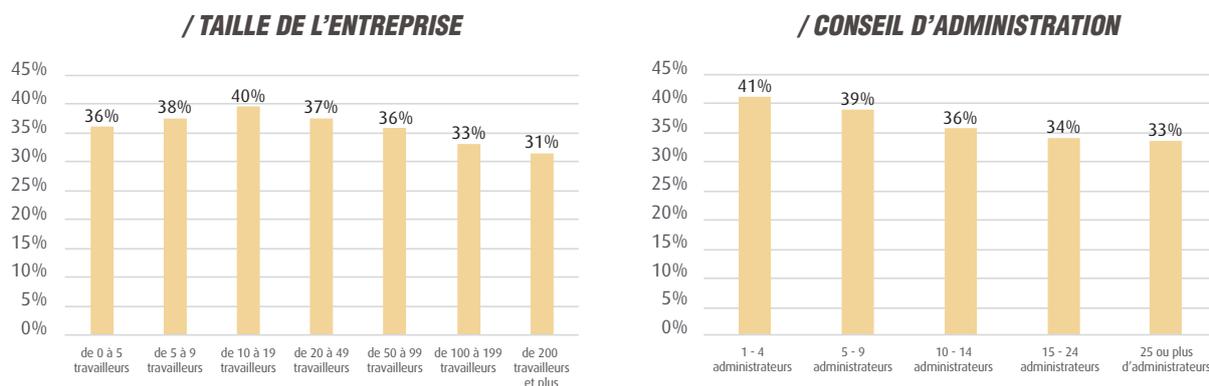
Pour analyser l'évolution du nombre de femmes dans le conseil d'administration (CA), nous avons isolé ci-dessous les entreprises soumises à des réglementations en la matière. Ceci permet d'une part de distinguer l'évolution de la composition des CA entre l'économie sociale et l'économie classique, mais aussi d'évaluer l'impact des obligations légales imposées par les deux textes de loi précités.



Nous remarquons que les administratrices ont toujours été plus nombreuses dans l'économie sociale que dans l'économie classique. Au début des années 2000, leur CA était composé de 28% de femmes en moyenne. 20 ans plus tard, cette proportion atteint 36,9%. Au contraire, la proportion de femmes dans le CA des entreprises d'économie classique (non soumises par un texte de loi) a stagné sur la même période. Nous notons l'impact non négligeable des restrictions légales sur les entreprises cotées en bourse et sur les entreprises publiques. L'institut pour l'égalité des femmes et des hommes a publié de nombreux articles sur ce sujet au cours des dernières années<sup>6</sup>.

### Proportion des femmes dans le CA des entreprises d'ES par taille de structure et par taille de CA

Si l'on se focalise spécifiquement sur les entreprises d'ES, nous remarquons plusieurs facteurs qui influencent la proportion de femmes dans le CA des entreprises.



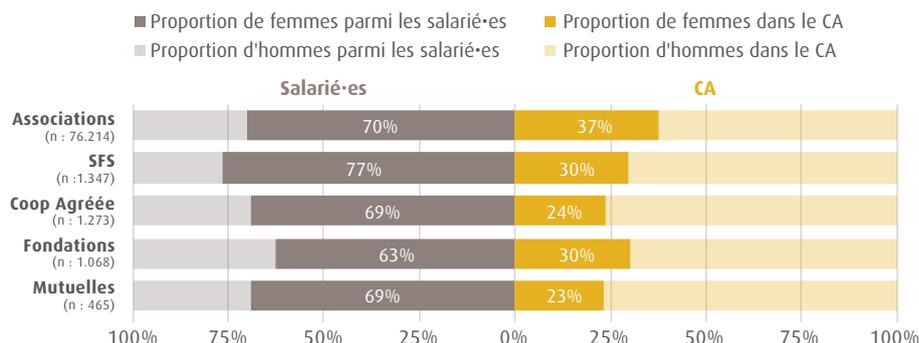
Un premier facteur est celui de la taille de l'entreprise. Plus l'entreprise est grande (en nombre de travailleurs), moins le CA est composé de femmes.

Parallèlement, plus le conseil d'administration est grand, moins il est composé de femmes.

<sup>6</sup> Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, *Troisième bilan de la Loi du 28 juillet 2011 relative aux quotas de genre dans le conseil d'administration*, Edition 2019 disponible sur <https://igvm-iefh.belgium.be>

## Proportion par genre dans le CA et dans le salariat par forme juridique

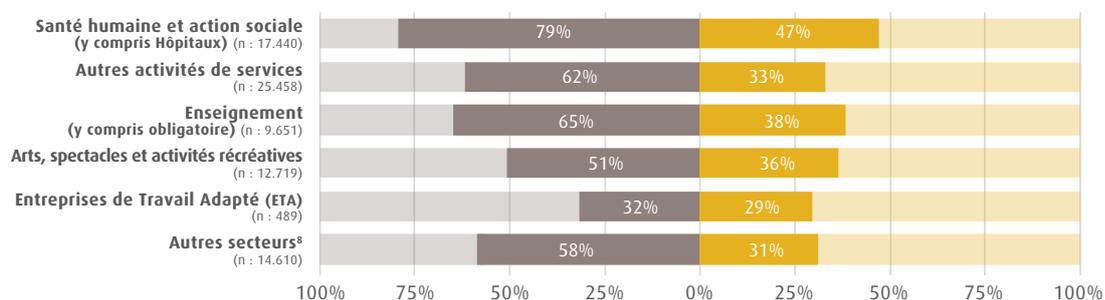
Les femmes sont davantage représentées dans le CA des entreprises de l'économie sociale que dans le reste de l'économie. Cependant, il nous a paru pertinent de mettre cette proportion de femmes dans le CA en regard avec la proportion des femmes qui travaillent dans l'économie sociale.



En 2021, en Wallonie et en RBC, 37% des femmes présentes dans les CA de l'économie sociale représentent 70% des femmes salariées. Nous remarquons ci-dessus que la proportion de femmes salariées est plutôt homogène entre les différentes formes juridiques des entreprises d'ES. Concernant la composition de conseil d'administration, les associations ont en moyenne une bien plus grande représentativité de femmes (37,4%) que les autres « familles de l'ES ».<sup>7</sup>

## Proportion par genre dans le CA et dans le salariat par secteur d'activité principaux de l'ES

Ce déséquilibre de genre entre l'emploi et le salariat est présent dans tous les secteurs de l'ES, à l'exception toutefois des « entreprises de travail adapté » qui emploient majoritairement des hommes. Soulignons toutefois que le secteur de la « santé et de l'action sociale » atteint la quasi-parité de genre dans le conseil d'administration, employant, par ailleurs, près de 80% de femmes.



## APPROFONDISSEMENTS NÉCESSAIRES

Nous notons une part croissante de femmes dans les conseils d'administrations de l'économie sociale et qui, en cela, se distingue aussi du reste de l'économie non soumis à des obligations légales. Bien qu'en progression, les chiffres illustrent que l'économie sociale n'échappe pas au constat que bien trop souvent, cela reste une majorité d'hommes qui décide.

Idéalement, le sujet devrait être approfondi en tenant compte d'autres facteurs tels que l'âge et le niveau d'étude. Il nous paraîtrait pertinent de vérifier si la parité de genre est plus notable dans les plus jeunes générations afin de distinguer l'évolution des mentalités à cet égard et ne pas rendre compte uniquement des reflets du passé et de choix de carrière pris au cours des dernières décennies. Néanmoins, à ce jour, aucune étude multifactorielle ne semble être disponible, tous secteurs confondus. De nombreuses autres démarches et actions peuvent être entreprises afin de réduire les inégalités de genre. Le Centre d'Economie Sociale (CES – HEC Liège) a publié dernièrement une étude sur le genre dans l'économie sociale et propose plusieurs actions concrètes à destination des politiques et des acteurs de l'ES<sup>9</sup>. Les statistiques générées comme proposées dans cet EDL en est une parmi bien d'autres.

<sup>7</sup> Pour mieux comprendre le détail des « familles de l'ES », veuillez-vous référer au chapitre sur la méthodologie en fin de cahier.

<sup>8</sup> Les emplois « titres-services » sont exclus de ce tableau.

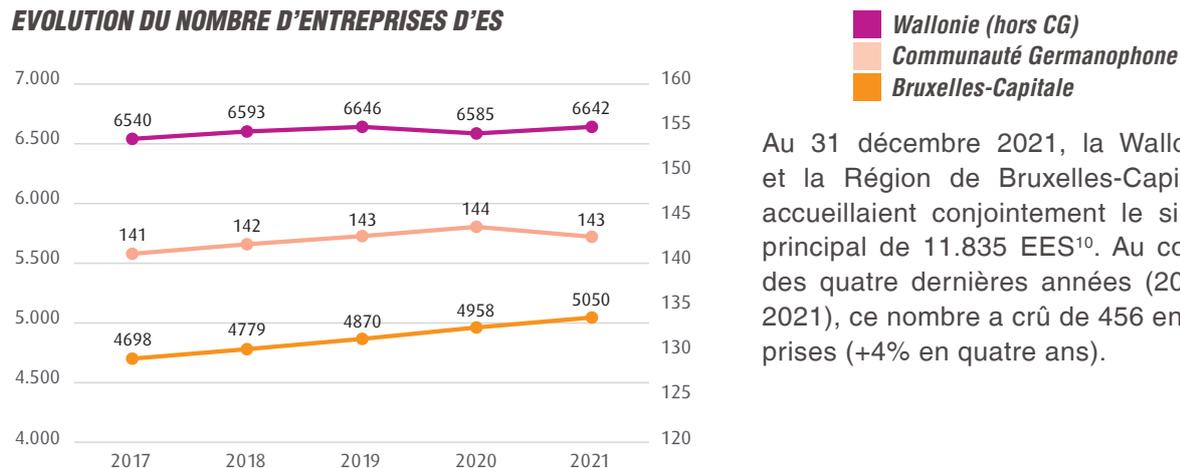
<sup>9</sup> Dessy, E. (2022) Le genre, angle mort de l'économie sociale ? *Recommandations et pistes d'action pour une approche genre dans l'économie sociale en Région wallonne*.

# PARTIE 1

# LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

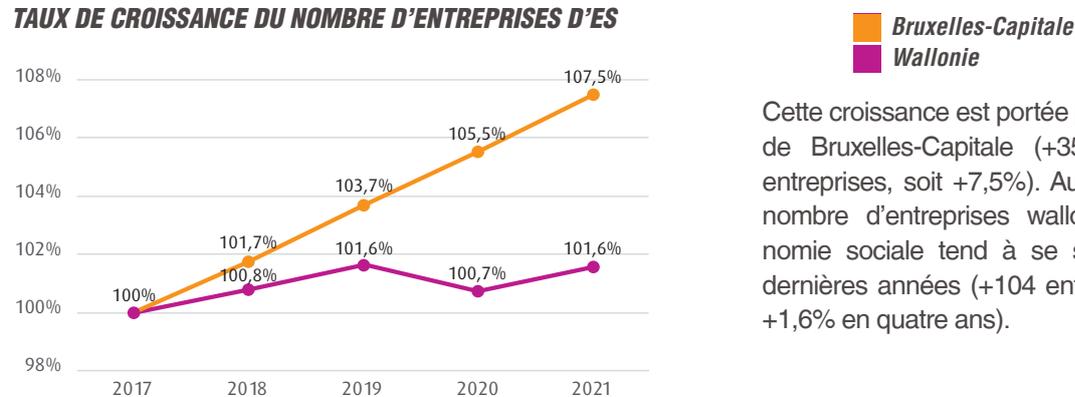
## NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES D'ES



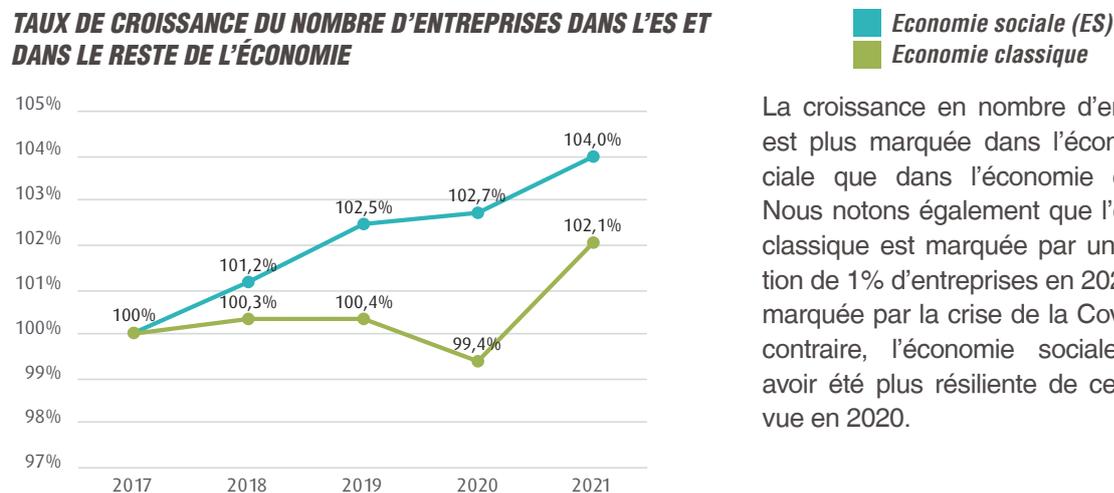
Au 31 décembre 2021, la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale accueillent conjointement le siège principal de 11.835 EES<sup>10</sup>. Au cours des quatre dernières années (2017-2021), ce nombre a crû de 456 entreprises (+4% en quatre ans).

### Taux de croissance du nombre d'entreprises d'ES



Cette croissance est portée par la Région de Bruxelles-Capitale (+352 nouvelles entreprises, soit +7,5%). Au contraire, le nombre d'entreprises wallonnes d'économie sociale tend à se stabiliser ces dernières années (+104 entreprises, soit +1,6% en quatre ans).

### Taux de croissance du nombre d'entreprises dans l'ES et dans le reste de l'économie



La croissance en nombre d'entreprises est plus marquée dans l'économie sociale que dans l'économie classique. Nous notons également que l'économie classique est marquée par une diminution de 1% d'entreprises en 2020, année marquée par la crise de la Covid-19. Au contraire, l'économie sociale semble avoir été plus résiliente de ce point de vue en 2020.

<sup>10</sup> Parmi ces 11.835 entreprises en 2021, 457 sont non employeuses (voir méthodologie).

**RÉALITÉS CROISÉES DERRIÈRE UNE CROISSANCE NETTE D'ENTREPRISES D'ES**

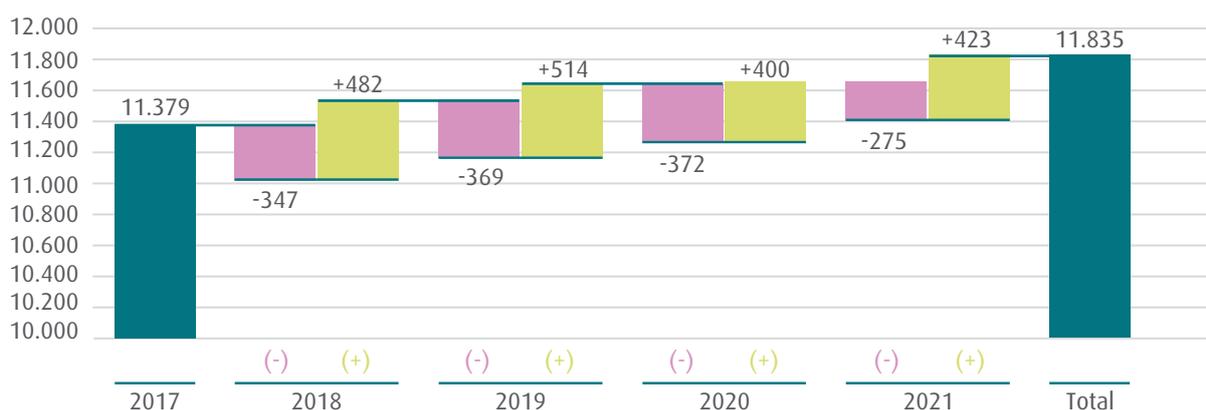
Pour mieux comprendre la réalité derrière cette croissance du nombre d'EES, les chiffres ci-dessous distinguent la croissance nette entre, d'une part, les nouvelles entreprises rentrant dans le périmètre et, d'autre part, celles qui sortent du périmètre d'analyse.

Par entreprises rentrantes, nous entendons toutes les nouvelles coopératives agréées et les nouvelles entreprises à finalité sociale (employeuses ou non), ainsi que toutes les associations, fondations et mutuelles qui embauchent pour la première fois un-e salarié-e. Cela concerne 1.819 EES sur les quatre dernières années (2017-2021).

Les entreprises sortantes sont celles qui sortent du périmètre d'analyse. Les associations, fondations et mutuelles devenues non employeuses sortent ainsi de ce périmètre. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles disparaissent dans les faits. Sur les quatre dernières années (2017-2021), elles sont 1.363 en Wallonie et en RBC à sortir du périmètre. La moitié des entreprises sortantes est déclarée en faillite, l'autre moitié est tout simplement devenue non employeuse et sort par conséquent du périmètre (voir chapitre concernant la méthodologie).

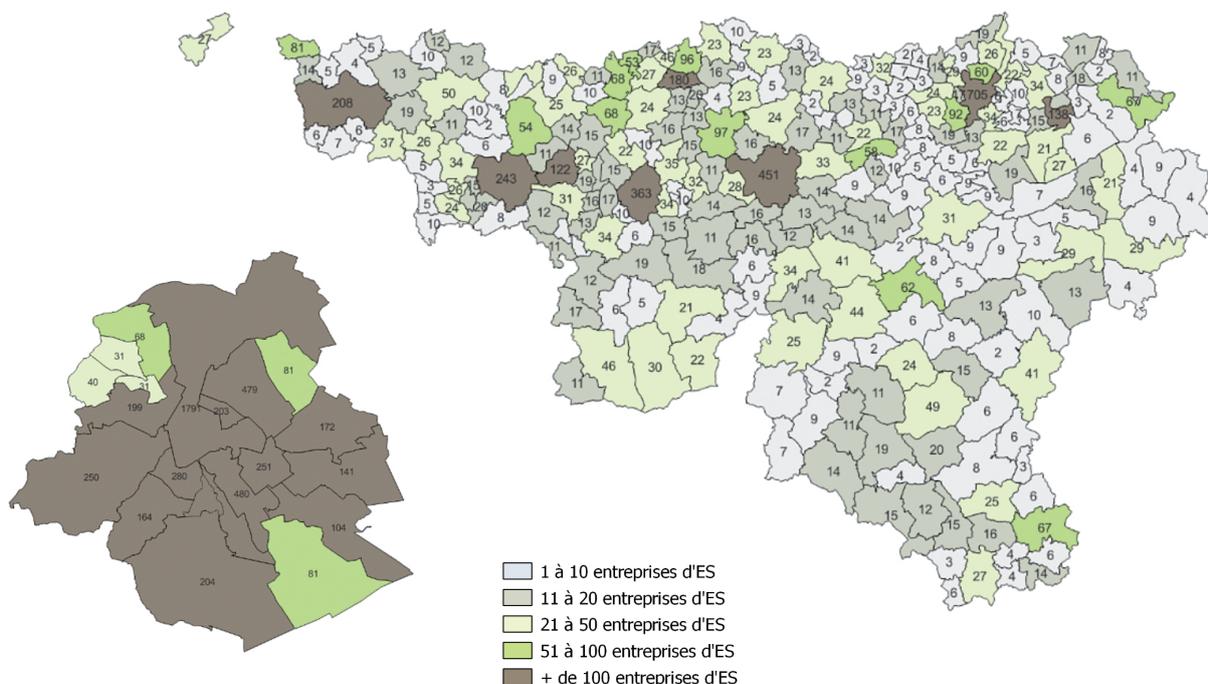
Le graphique ci-dessous permet de bien rendre compte de ces réalités croisées. Chaque année durant la période de 2017-2021, le nombre de nouvelles entreprises d'ES est supérieur au nombre d'entreprises fermées ou devenues non employeuses.

**NOMBRE D'ENTREPRISES RENTRANTES ET SORTANTES DU PÉRIMÈTRE D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR AN**

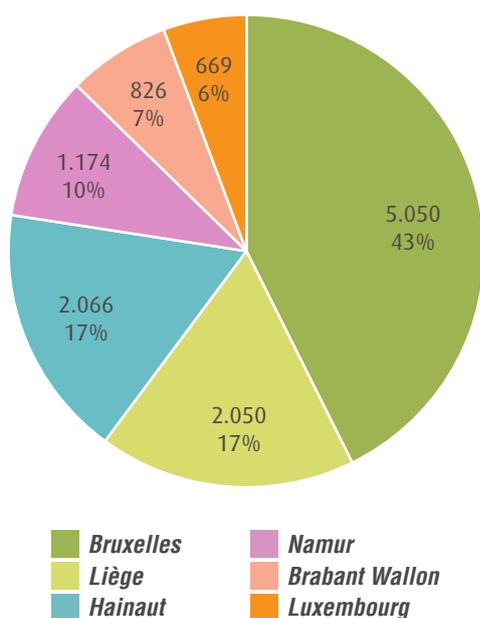


# LOCALISATION DES ENTREPRISES D'ES

## NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR COMMUNE



## RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR PROVINCE



En 2021, 43% des entreprises d'ES ont leur siège principal en Région de Bruxelles-Capitale, contre 57% en Wallonie. Au niveau des provinces wallonnes, c'est en Province de Liège (17%) et en Province du Hainaut (17%) où l'on retrouve le plus grand nombre d'EES.

Prenant en compte la population et son évolution au cours des dernières années, la RBC compte le plus grand nombre d'entreprises d'ES par habitant (414 entreprises d'ES par 100.000 habitants). En ce qui concerne la répartition entre les provinces wallonnes, la Province de Namur détient la plus grande densité d'entreprises d'ES par habitant (avec 236 entreprises par 100.000 habitants, +2% par rapport à 2017), suivie du Luxembourg (232, +2% par rapport à 2017) et du Brabant-Wallon (203, -0,5% par rapport à 2017).

## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES D'ES

### 1 / PROFIL DES ENTREPRISES D'ES

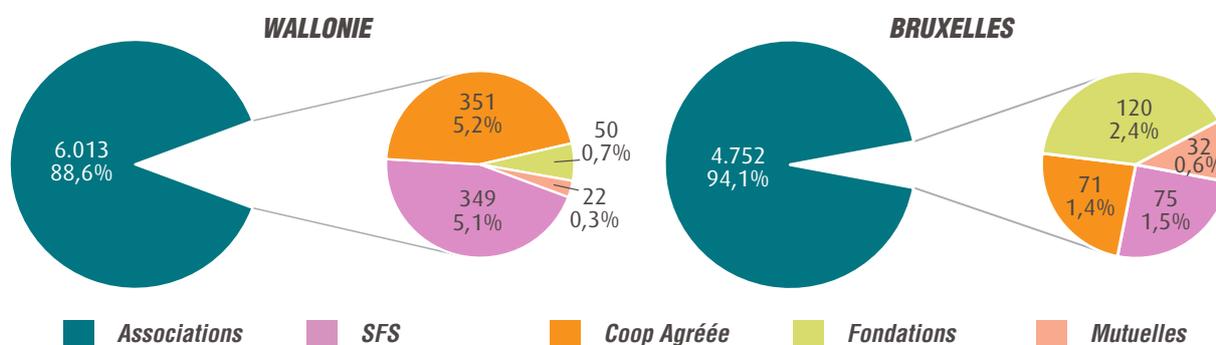
L'économie sociale est constituée de **5 TYPES D'ENTREPRISES** dénommées par la suite les « familles » de l'ES. Elles diffèrent par leur forme juridique et par leur statut. Les associations (asbl et aisbl) représentent la grande majorité des entreprises d'ES, soit 91% au total sur les deux régions observées. Proportionnellement, les associations sont davantage présentes en RBC plutôt qu'en Wallonie.

La deuxième famille la plus représentée est celle des « sociétés à finalité sociale », catégorie en pleine mutation à la suite du nouveau Code des Sociétés et des Associations (CSA). Ces formes juridiques sont davantage présentes en Wallonie (80% d'entre elles y sont basées). Cette différence est principalement due au dispositif wallon des entreprises d'insertion qui comprend une majorité d'entreprises de titres-services.

Les coopératives agréées sont également bien plus nombreuses en Wallonie qu'en RBC (83% d'entre elles sont wallonnes). Par coopérative agréée, nous entendons toutes les entreprises ayant l'agrément fédéral « coopérative agréée », y compris les non-employeuses.

Les fondations et les mutuelles sont les deux familles de l'ES restantes. En Wallonie, ces deux catégories ne regroupent que 1% des entreprises d'ES, alors qu'elles sont bien plus représentées en RBC avec 3% des entreprises.

#### RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR « FAMILLE » DE L'ES PAR RÉGION

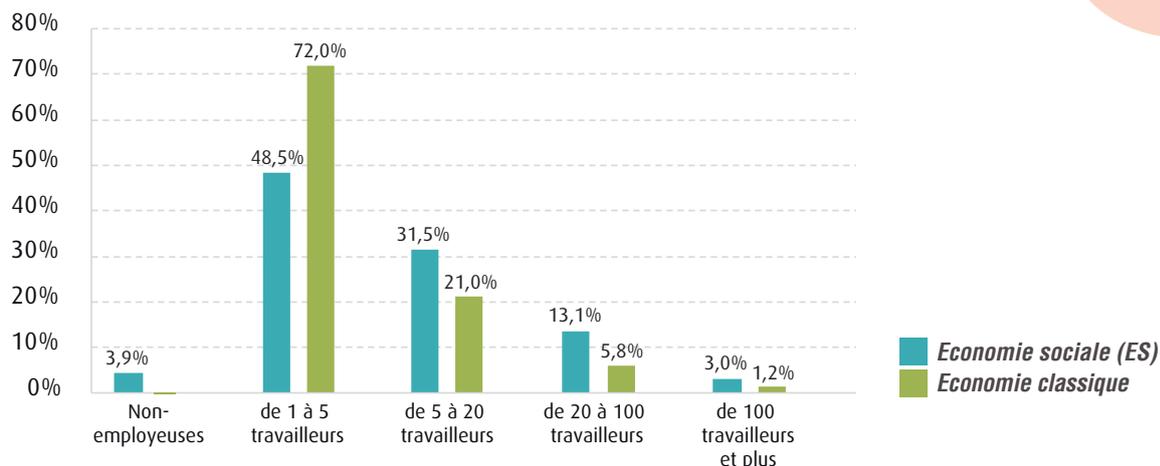


### 2 / TAILLE DES ENTREPRISES D'ES

Il existe une grande variété dans les tailles des entreprises d'ES. Contrairement aux autres comparaisons faites avec l'économie classique dans ce cahier, et afin de mieux rendre compte des différences de taille d'entreprises, nous ne considérons ici que les entreprises **PRIVÉES** de l'économie classique. En effet, certaines entités publiques (exemple : la Fédération Wallonie-Bruxelles qui emploie tous les professeurs d'école) ne permettent pas de rendre compte de la réalité de terrain.

En moyenne, les EES emploient 22 salarié-es contre 12 salarié-es dans les entreprises privées d'économie classique. En 2021, la moitié des entreprises d'ES (48,5%) sont des petites entreprises employant moins de 5 travailleurs, alors qu'elles représentent 72% des entreprises privées d'économie classique.

## RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ES ET D'ECONOMIE CLASSIQUE PAR TAILLE



## 3/ RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NACE)

La répartition présentée dans le tableau ci-dessous a été établie suivant la nomenclature européenne des activités économiques (NACE). Toutefois, les entreprises de travail adapté (ETA), les activités d'insertion socio-professionnelle (EI/OISP-CISP) et les activités « titres-services » ont été isolées afin de mieux rendre compte du poids de ces secteurs spécifiques à l'économie sociale. Les activités relevant de l'enseignement obligatoire (PEns) et les activités hospitalières (QHop) ont quant à elles été isolées car elles sont fortement encadrées par les pouvoirs publics : l'enseignement est sous la compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les hôpitaux dépendent, quant à eux, directement du régime de sécurité sociale obligatoire.

Section	Wallonie		Bruxelles		Total en 2021	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
S	1.277	18,8%	1.964	38,9%	3.241	27,4%
Q	1.798	26,5%	966	19,1%	2.764	23,4%
R	1.093	16,1%	718	14,2%	1.811	15,3%
P	472	7,0%	398	7,9%	870	7,4%
N	298	4,4%	124	2,5%	422	3,6%
M	174	2,6%	233	4,6%	407	3,4%
TS	186	2,7%	20	0,4%	206	1,7%
ISP	144	2,1%	59	1,2%	203	1,7%
J	72	1,1%	113	2,2%	185	1,6%
G	137	2,0%	41	0,8%	178	1,5%
A	151	2,2%	3	0,1%	154	1,3%
L	80	1,2%	45	0,9%	125	1,1%
I	82	1,2%	41	0,8%	123	1,0%
O	37	0,5%	48	1,0%	85	0,7%
ETA	53	0,8%	12	0,2%	65	0,5%
F	42	0,6%	11	0,2%	53	0,4%
C	46	0,7%	5	0,1%	51	0,4%
K	14	0,2%	33	0,7%	47	0,4%
H	23	0,3%	11	0,2%	34	0,3%
E	27	0,4%	3	0,1%	30	0,3%
D	9	0,1%	2	0,0%	11	0,1%
U	1	0,0%	5	0,1%	6	0,1%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6.216</b>	<b>92%</b>	<b>4.855</b>	<b>96%</b>	<b>11.071</b>	<b>94%</b>
PEns	534	7,9%	177	3,5%	711	6,0%
QHop	35	0,5%	18	0,4%	53	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>6.785</b>	<b>100%</b>	<b>5.050</b>	<b>100%</b>	<b>11.835</b>	<b>100%</b>

# L'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles

en 2021



## Economie sociale

**254.721** salarié·es  
12,4% de l'emploi total

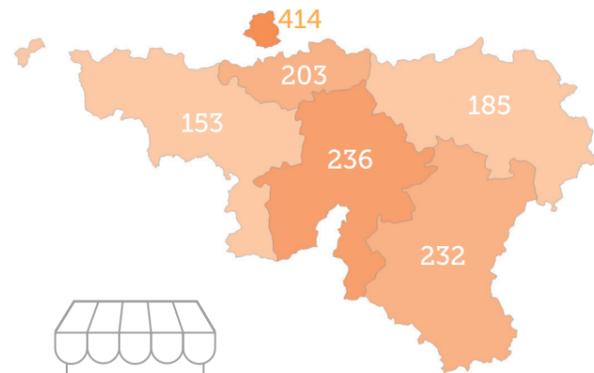


**11.835**  
entreprises

**17.938**

créations nettes  
d'emploi depuis 2017,  
dont un tiers dans  
des nouvelles  
entreprises

en Wallonie-Bruxelles



Densité d'entreprises d'ES  
par 100.000 habitants

## Les salarié·es de l'ES

### Genre

Forte prépondérance de femmes



70% ES  
50% Eco classique

Hors santé, elles sont 60%

### L'âge

Davantage de seniors



8% ES  
6% Eco classique

L'ES emploie donc proportionnellement 25% de seniors en plus que l'économie classique

### Régime de travail

Grande proportion de temps partiel



50% ES  
34% Eco classique

Disparité par genre :  
55% pour les femmes /  
30% pour les hommes

### Genre dans les CA

Minorité de femmes



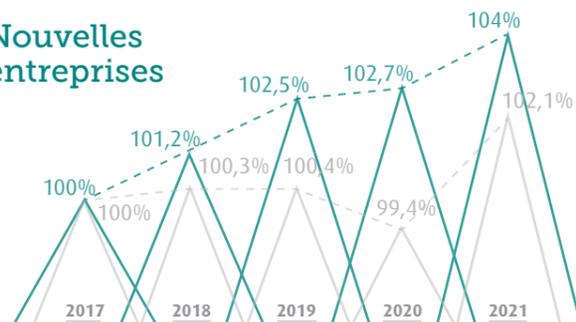
37% ES  
22% Eco classique

Alors qu'en 2003 :  
28% ES  
23% Eco classique

## Évolution depuis 2017

▲ Economie sociale ▲ Economie classique

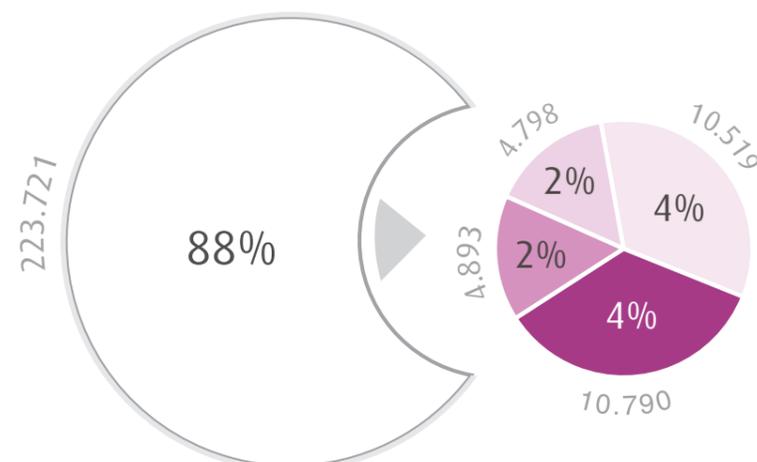
### Nouvelles entreprises



### Nouveaux emplois



## Emploi

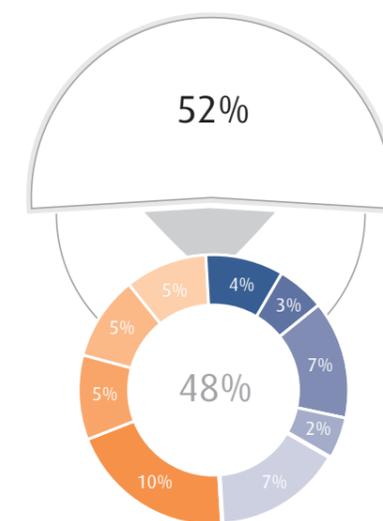


Par forme juridique

- Associations
- SFS
- Coop Agréée
- Fondations
- Mutuelles

Par secteur d'activité

- Santé et action sociale
- Activité de services
- Activité de loisirs
- Titres-services
- Entreprises de travail adapté
- Administration
- Soutien aux entreprises
- Enseignement
- Sciences et techniques
- Autres



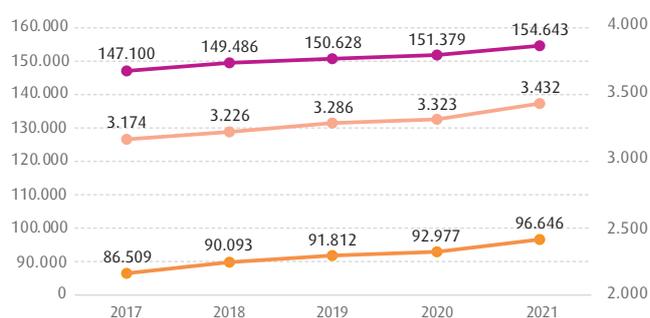
Source :  
Etat des Lieux de l'économie sociale 2021 – Observatoire de l'économie sociale – par ConcertES

# PARTIE 2

# LES EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

## NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL

EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES D'ES



Wallonie (hors CG)  
Communauté Germanophone  
Bruxelles-Capitale

Fin 2021, l'économie sociale totalisait plus de 158.000 emplois en Wallonie et plus de 96.600 en Région de Bruxelles-Capitale, soit un total de 254.700 postes de travail. À périmètre égal<sup>11</sup>, cela représente 12,4% de l'ensemble de l'emploi salarié en Wallonie et à Bruxelles. En 2017, cette proportion était de 11,9%.

TAX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS L'ES PAR RÉGION



Bruxelles-Capitale  
Wallonie

En quatre ans, l'emploi net créé est de 17.938 postes de travail. La création d'emploi est plus nette en Région bruxelloise (+11,7%). À elle seule, elle contribue à 56% de la croissance nette de postes de travail. Un tiers de la création nette d'emploi a été réalisé dans des nouvelles EES (soit après 2017).

TAX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS L'ES ET DANS LE RESTE DE L'ÉCONOMIE



PdT Economie sociale (ES)  
PdT Economie classique  
ETP Economie sociale (ES)  
ETP Economie classique

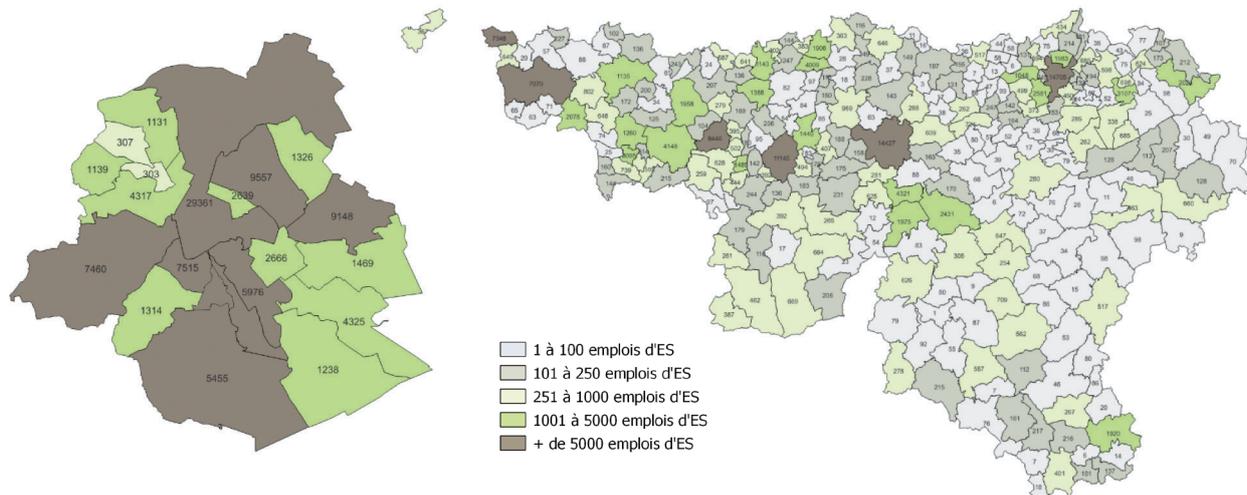
La croissance de l'emploi dans l'ES est d'autant plus marquée (+7,6%) quand nous la comparons avec l'évolution de l'emploi dans l'économie classique (+2,5%). Nous observons que l'ES a mieux résisté à la crise de la Covid-19 en termes de maintien des postes de travail. L'indicateur des ETP permet de mieux rendre compte de l'impact de la crise de la Covid-19 en 2020 (lignes pointillées). Il indique une diminution du temps de travail presté plutôt que le nombre de contrats actifs dans les entreprises<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> L'emploi total répertorié par l'ONSS (uniquement l'emploi salarial) en Wallonie et en RBC.

<sup>12</sup> Ceci peut s'expliquer par le recours aux temps partiels, au chômage économique ou encore par une augmentation des maladies de longues durées sur la période.

# LOCALISATION DE L'EMPLOI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

## NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR COMMUNE



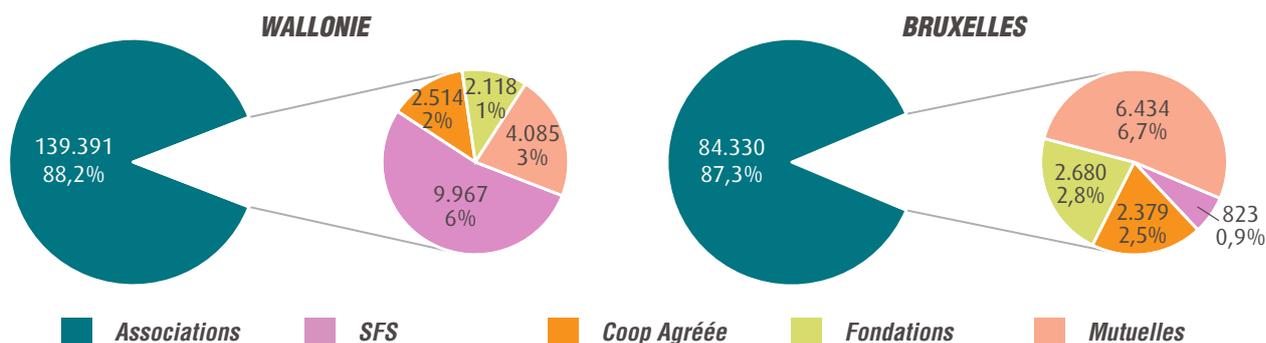
## CARACTÉRISTIQUE DE L'EMPLOI DANS L'ES

### 1 / L'EMPLOI PAR FORME JURIDIQUE D'ENTREPRISES DE L'ES

À l'instar de la répartition par forme juridique des entreprises, l'emploi est caractérisé par une forte prédominance des associations. Ces dernières emploient 88% des salarié-es de l'ES. Les différences régionales sont plus distinctes dans les autres formes juridiques comme le démontrent les tableaux ci-dessous.

En Wallonie, ce sont les sociétés à finalité sociale qui emploient le plus grand nombre de travailleurs, après les associations. Au contraire, les sociétés à finalité sociale et celles qui sont agréées « entreprise sociale » sont peu représentées en RBC. Les mutuelles et fondations représentent une plus grande part de l'emploi en RBC. Ensemble, ces deux familles de l'ES pèsent 9.4% en RBC, contre 3,9% en Wallonie.

### RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR « FAMILLE » DE L'ES PAR RÉGION



## 2 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NACE)

L'économie sociale est active dans de nombreux secteurs d'activités. Le tableau ci-dessous reprend la répartition de l'emploi suivant la nomenclature NACE. Certaines activités ont été isolées, comme les « entreprises de travail adapté (ETA) » par exemple, pour mieux rendre compte des spécificités de l'économie sociale. Les principaux secteurs d'activité où se concentre l'emploi dans l'ES sont ceux de la « santé et de l'action sociale » (soit 30% de l'emploi, voire 52% en y incluant les hôpitaux).

En Wallonie, les autres secteurs employant un grand nombre de salarié-es sont les activités de titres-services (7,3% de l'emploi de l'ES wallon) et les ETA (6,3%). En RBC, ce sont les « autres activités de services » (18,4% de l'emploi ES bruxellois) et le secteur « Arts, spectacles et activités récréatives » (5,9%) qui génèrent les plus grandes parts de l'emploi bruxellois.

La dernière colonne du tableau ci-dessous permet de rendre compte de l'évolution du nombre d'emplois exprimé en poste de travail (PdT) et en équivalent temps plein (ETP) entre 2017 et 2021. Ceci permet d'identifier, par secteur, l'impact des mesures prises lors de la crise de la Covid-19 en 2020, à la fois sur le nombre d'emplois (en PdT), mais aussi sur le volume de travail (en ETP). La comparaison entre les deux courbes par secteur d'activités permet de rendre compte des secteurs qui ont maintenu/perdu leurs emplois (PdT) en 2020, et ceux qui ont connu une réduction de temps de travail durant la crise et les confinements, perceptible dans les courbes liées à l'évolution des ETP.

Sections	Wallonie 2021		Bruxelles 2021		Total en 2021		Evolution PdT 2017-2021	Evolution ETP 2017-2021
	Nombre PdT	%	Nombre PdT	%	Nombre PdT	%		
Q Santé humaine et action sociale	54.413	34,4%	22.167	22,9%	76.580	30,1%		
S Autres activités de services	6.778	4,3%	17.740	18,4%	24.518	9,6%		
R Arts, spectacles et activités récréatives	6.678	4,2%	5.707	5,9%	12.385	4,9%		
TS Activités titres-services	11.486	7,3%	854	0,9%	12.340	4,8%		
ETA Entreprises de Travail Adapté ETA	10.026	6,3%	2.022	2,1%	12.048	4,7%		
O Administration publique	4.448	2,8%	6.970	7,2%	11.418	4,5%		
N Activités de services administratifs et de soutien	2.580	1,6%	4.460	4,6%	7.040	2,8%		
P Enseignement	2.957	1,9%	3.758	3,9%	6.715	2,6%		
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.382	1,5%	3.693	3,8%	6.075	2,4%		
ISP Insertion socio-professionnelle EFT/AFT - OISP - CISP	3.267	2,1%	2.093	2,2%	5.360	2,1%		
J Information et communication	912	0,6%	4.310	4,5%	5.222	2,1%		
G Commerce	2.023	1,3%	1.975	2,0%	3.998	1,6%		
I Hébergement et restauration	725	0,5%	434	0,4%	1.159	0,5%		
K Activités financières et d'assurance	290	0,2%	680	0,7%	970	0,4%		
L Activités immobilières	372	0,2%	370	0,4%	742	0,3%		
E Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	542	0,3%	31	0,0%	573	0,2%		
C Industrie manufacturière	447	0,3%	3	0,0%	450	0,2%		
A Agriculture, sylviculture et pêche	403	0,3%	7	0,0%	410	0,2%		
H Transports et entreposage	176	0,1%	50	0,1%	226	0,1%		
F Construction	123	0,1%	16	0,0%	139	0,1%		
U Activités extra-territoriales	15	0,0%	9	0,0%	24	0,0%		
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6	0,0%	-	0,0%	6	0,0%		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11.049</b>	<b>70%</b>	<b>77.349</b>	<b>80,0%</b>	<b>188.398</b>	<b>74%</b>		
Qhop Hôpitaux	40.508	25,6%	15.201	15,7%	55.709	21,9%		
PEns Enseignement obligatoire	6.518	4,1%	4.096	4,2%	10.614	4,2%		
<b>TOTAL</b>	<b>158.075</b>	<b>100%</b>	<b>96.646</b>	<b>100,0%</b>	<b>254.721</b>	<b>100,0%</b>		

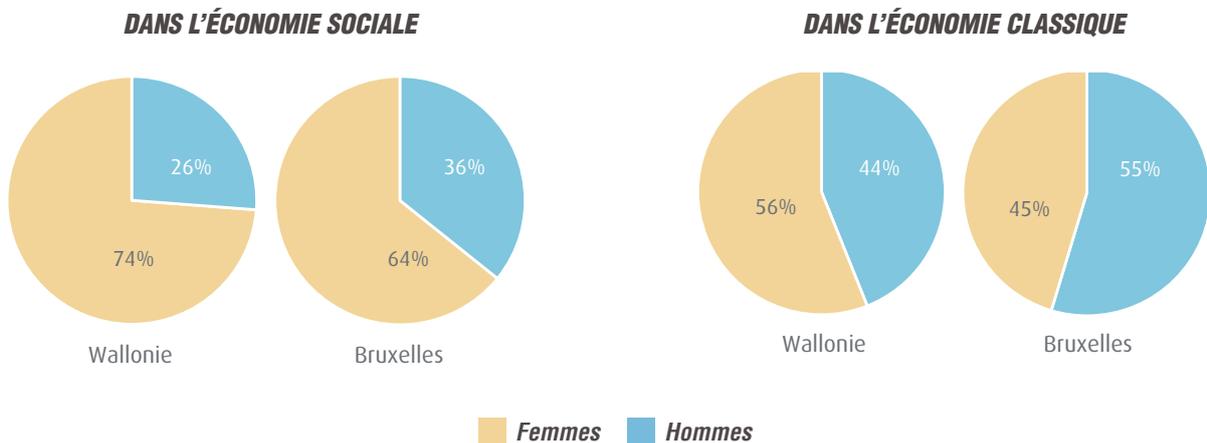
# PARTIE 3

## LA COMPOSITION DE L'EMPLOI

### RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR GENRE

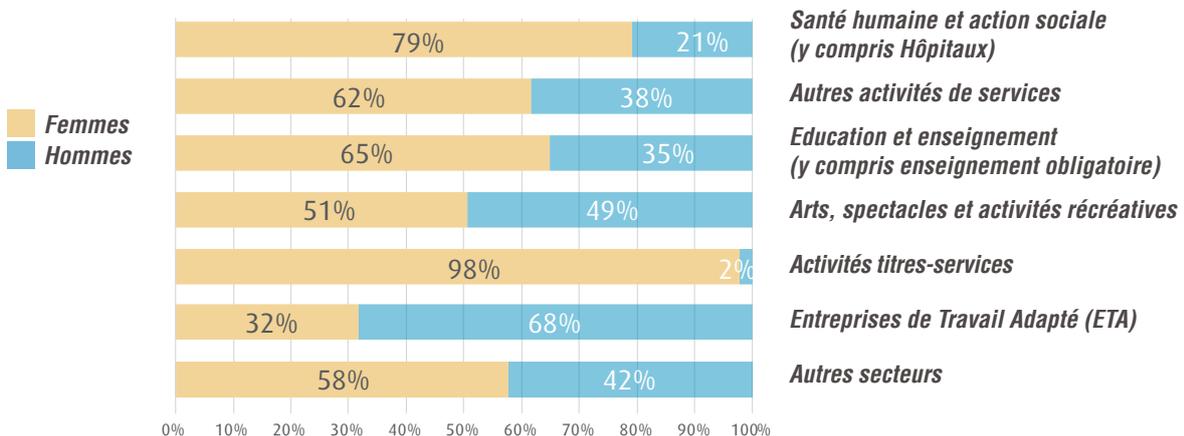
#### RÉPARTITION DE GENRE PAR RÉGION ENTRE ÉCONOMIE SOCIALE ET ÉCONOMIE CLASSIQUE

Le constat selon lequel les femmes sont majoritairement représentées dans l'économie sociale est le même dans les deux régions étudiées. **Elles représentent sur l'ensemble 70% de l'emploi salarié des EES en termes de postes de travail.** Dans l'économie classique, elles n'en représentent que 50%. Des différences régionales sont toutefois à observer dans le graphique ci-dessous.



#### RÉPARTITION DE GENRE DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

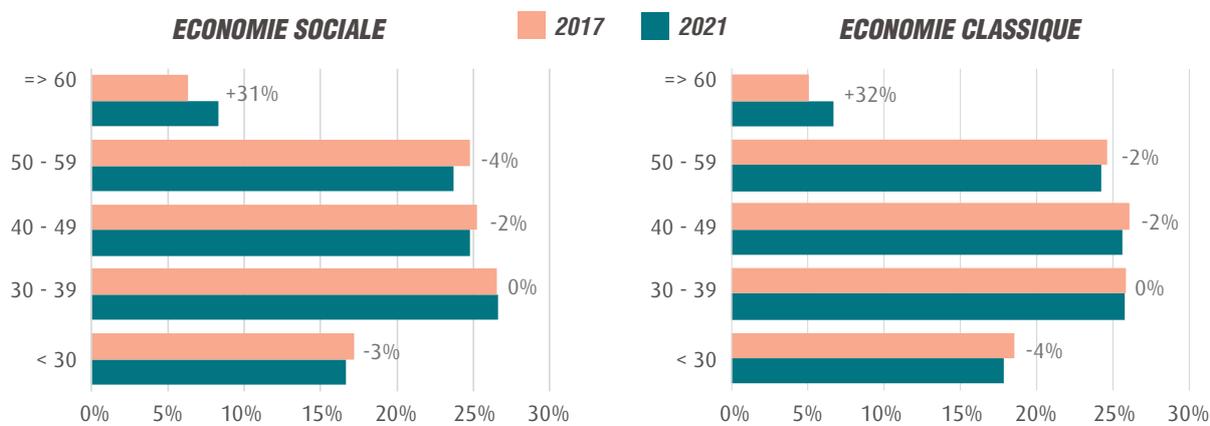
L'emploi féminin dans l'ES est porté par certains secteurs à forte composition féminine, comme celui de la «santé et de l'action sociale», ou des titres-services. L'emploi dans les ETA est, quant à lui, majoritairement masculin. La grande proportion de femmes salariées dans l'ES est donc principalement liée à certains secteurs majeurs qui la composent. Le tableau suivant reprend la part de l'emploi par genre pour les principaux secteurs de l'économie sociale.



## RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR TRANCHE D'ÂGE

### ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DANS L'ÉCONOMIE CLASSIQUE

Nous remarquons une tendance générale au vieillissement des travailleurs et travailleuses dans les deux régions, l'économie sociale n'y échappant pas. La part des personnes de plus de 60 ans travaillant dans l'ES a augmenté de plus de 30% en 4 ans (soit +6.167 postes). À l'opposé, la part des moins de 30 ans a diminué de 3% entre 2017 et 2021, dans l'économie sociale et classique. Bien que la proportion par catégorie d'âge évolue parallèlement, il n'en reste pas moins que l'économie sociale emploie proportionnellement 25% en plus de personnes de plus de 60 ans que l'économie classique.

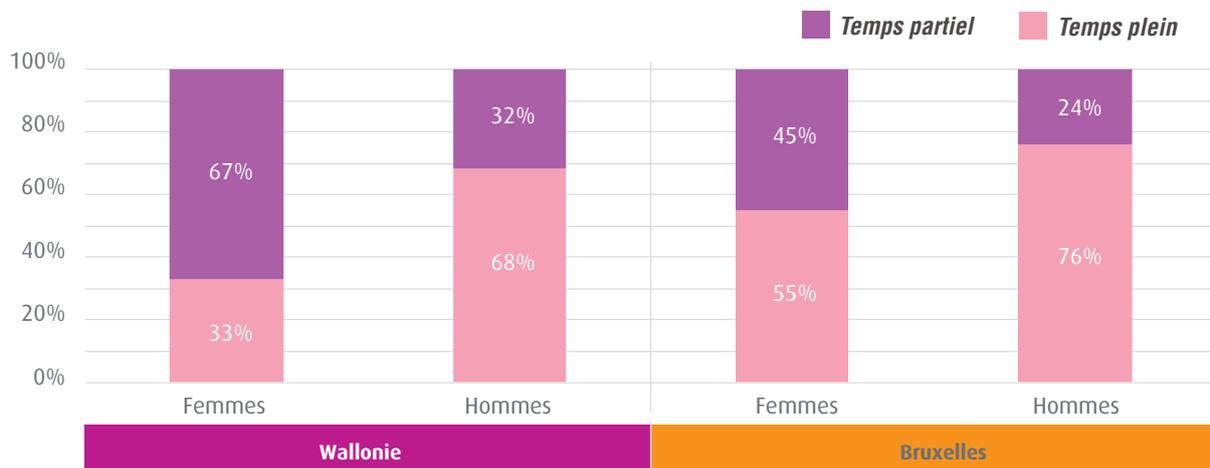


## RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LE RÉGIME DE TRAVAIL

### LA RÉPARTITION SELON LE RÉGIME DE TRAVAIL PAR GENRE ET PAR RÉGION

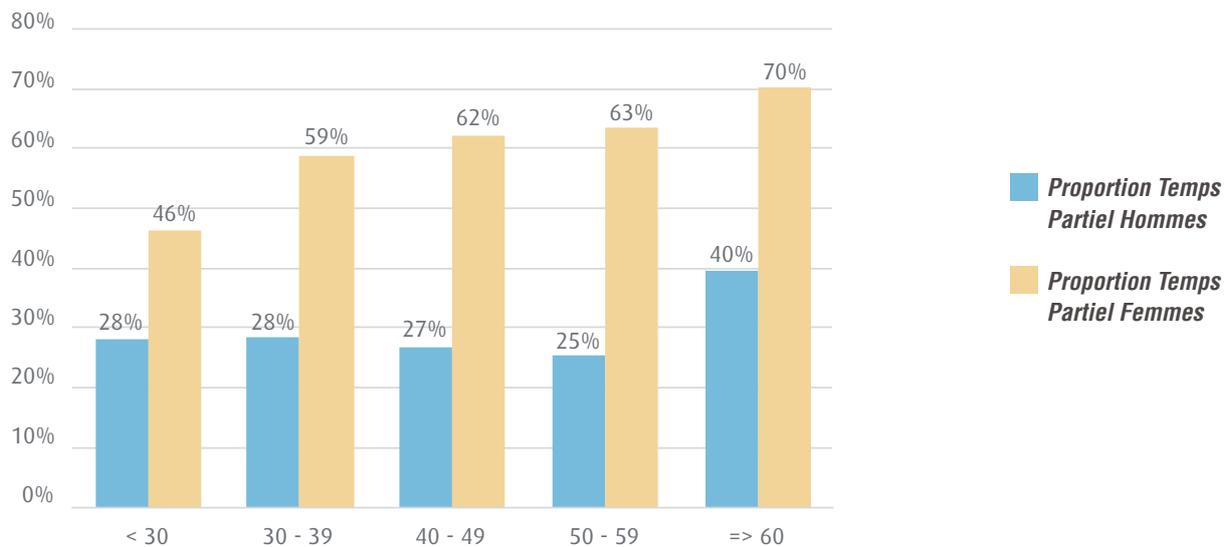
L'évolution du régime de travail est relativement stable à travers le temps, et ceci même lors de l'année 2020. Néanmoins, la répartition diffère entre les régions et le genre du salarié.

Les femmes travaillent bien plus souvent sous un régime à temps partiel que les hommes. En Wallonie, elles sont 67% parmi les travailleuses de l'ES à travailler sous des contrats à temps partiel, contre 32% pour les hommes. À Bruxelles, elles sont 45% à être à temps partiel, contre 24% des travailleurs bruxellois de l'ES.



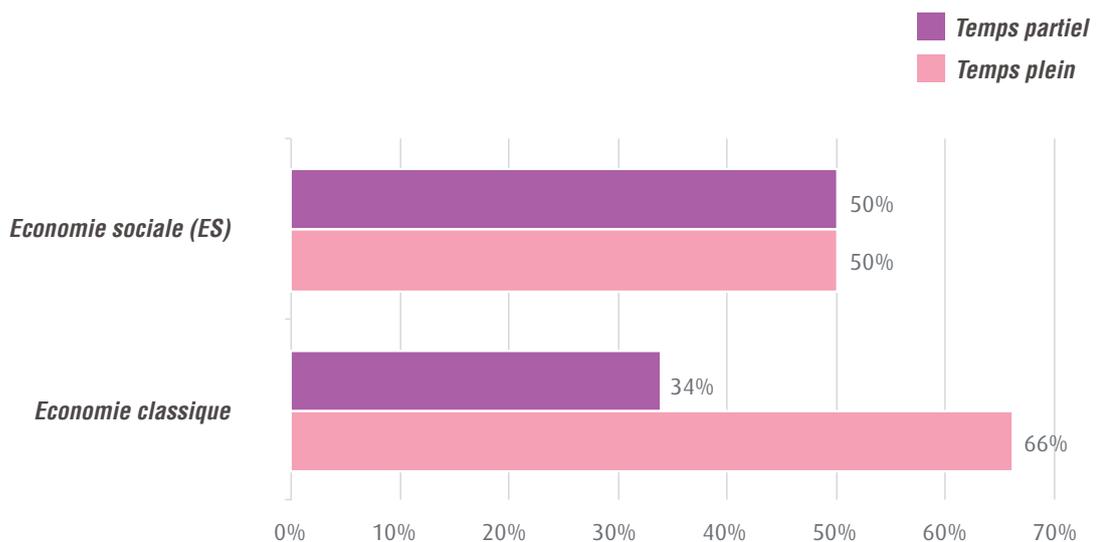
## LA RÉPARTITION SELON LE RÉGIME DE TRAVAIL PAR TRANCHE D'ÂGE ET GENRE

Le régime du temps de travail des travailleurs et travailleuses de l'économie sociale n'est pas uniquement lié au genre et à la région du siège principal de l'employeur. Comme nous pouvons le voir ci-dessous, l'âge est également un facteur discriminant dans le régime de travail. 46% des travailleuses de l'économie sociale de moins de 30 ans travaillent en temps partiel, contre 70% des femmes de plus de 60 ans.



## LA RÉPARTITION SELON LE RÉGIME DE TRAVAIL DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'ÉCONOMIE CLASSIQUE

Dans l'économie sociale, en moyenne, 50% des contrats sont à temps partiel, contre 34% dans le reste de l'économie.



Néanmoins, au même titre que la disparité de genre, cette distinction entre l'économie sociale et l'économie classique est portée par le secteur de la « santé et de l'action sociale (y compris les hôpitaux) », celui-ci employant majoritairement à temps partiel (58%). D'autres secteurs se caractérisent par l'emploi à temps partiel : les activités de titres-services (95%) et celui de l'éducation (60%). En dehors de ces trois secteurs d'activités, le recours au temps partiel dans l'économie sociale est moins prépondérant (32%).

# PARTIE 4

## FOCUS SUR LES «FAMILLES» DE L'ES

Les cinq tableaux ci-dessous permettent de rendre compte de l'évolution du nombre d'entreprises et de l'emploi entre 2017 et 2021 par « famille » de l'ES pour chacun de leurs principaux secteurs.

		ENTREPRISES		EMPLOIS	
		2017	2021	2017	2021
Associations	Santé humaine et action sociale	2.709	2.761	121.948	130.028
	Autres activités de services	3.081	3.136	21.580	23.728
	Enseignement	1.460	1.555	15.386	17.129
	Arts, spectacles et activités récréatives	1.663	1.773	11.018	12.030
	ETA	58	57	10.504	10.774
	Autres	1.397	1.483	27.502	30.032
	<b>Total</b>	<b>10.368</b>	<b>10.765</b>	<b>207.938</b>	<b>223.721</b>

Sociétés à finalité sociale	Activités titres-services	94	81	6.191	6.854
	ETA	8	8	1.206	1.274
	Activités de services administratifs et de soutien	58	56	707	727
	Santé humaine et action sociale	29	22	614	426
	Autres	265	246	1.459	1.509
	<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>413</b>	<b>10.177</b>	<b>10.790</b>

Coopératives agréées	Commerce	71	92	3.236	3.171
	Activités titres-services	4	6	300	437
	Activités financières et d'assurance	16	17	311	325
	Activités de services administratifs et de soutien	47	49	196	180
	Autres	214	258	398	780
	<b>Total</b>	<b>352</b>	<b>422</b>	<b>4.441</b>	<b>4.893</b>

Fondations	Santé humaine et action sociale	29	32	1.661	1.811
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15	17	1.497	1.780
	Autres activités de services	66	75	581	585
	Arts, spectacles et activités récréatives	22	26	323	341
	Autres	14	20	203	281
	<b>Total</b>	<b>146</b>	<b>170</b>	<b>4.265</b>	<b>4.798</b>

Mutuelles	Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	42	39	9.439	9.969
	Activités financières et d'assurance	17	15	523	550
	<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>54</b>	<b>9.962</b>	<b>10.519</b>

Les **ASSOCIATIONS** représentent la majorité des entreprises et de l'emploi en économie sociale. Elles sont actives dans de nombreux secteurs et en particulier celui de la « santé et de l'action sociale (Hôpitaux compris) ». Il est suivi par la catégorie « Autres activités de services » qui regroupe toutes sortes d'activités comme les activités patronales, les activités pour la jeunesse, l'environnement et la mobilité, les activités religieuses ou encore politiques.

Le secteur des « activités de titres-services » compose lui la majorité de l'emploi dans les **SOCIÉTÉS À FINALITÉ SOCIALE**, suivi par les entreprises de travail adapté et le secteur de services administratifs et de soutien. 84% de ces entreprises sont wallonnes. Parmi celles-ci, 53% sont d'ailleurs agréées par la Région.

Les **COOPÉRATIVES AGRÉÉES** concernent toutes formes de coopératives qui sont reconnues par l'administration fédérale comme étant « coopérative agréée ». Elles sont actives principalement dans le secteur du commerce (65% de l'emploi en 2021). Il s'agit de la « famille » de l'ES qui a le plus augmenté en termes de nombres d'entreprises entre 2017 et 2021 (+23%)<sup>13</sup>.

Les **FONDATEMENTS** sont représentées en grande majorité par le secteur de la « santé et de l'action sociale » ainsi que par les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Il s'agit de la « famille » de l'ES qui a le plus crû proportionnellement en termes d'emplois (+12% en 4 ans).

Enfin, les **MUTUELLES**, bien que peu nombreuses, représentent de nombreux travailleurs et travailleuses, notamment dans leurs activités d'administration publique, de défense et de sécurité sociale obligatoire. Elles sont aussi présentes minoritairement dans les activités financières et d'assurance.

<sup>13</sup> Cette augmentation nette d'entreprises est due partiellement à la création de nouvelles entreprises employeuses, mais aussi aux entreprises créées avant 2018 qui ont reçu leur agrément entre 2018 et 2021.

## **PÉRIMÈTRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

Le périmètre statistique de l'économie sociale utilisé par l'Observatoire dans ses publications regroupe l'ensemble des entreprises dont le siège principal est établi en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et qui ont adopté la forme d'association (asbl et aisbl), de société coopérative agréée, société à finalité sociale (SFS), de fondation ou de mutuelle. **Ces différentes formes juridiques intègrent des dispositions qui traduisent les principes de l'économie sociale. Il s'agit du même périmètre prôné par le monde académique. Il représente aussi le consensus européen définissant le périmètre de l'économie sociale, ce qui permet des analyses croisées avec des données rapportées par d'autres pays ou régions européennes.**

À la suite de la réforme du Code des sociétés et des associations (CSA) adoptée en 2019 par le gouvernement fédéral, les entreprises dites « à finalité sociale » sont vouées à disparaître et sont remplacées par l'**agrément fédéral « entreprise sociale »**. Pour obtenir cet agrément, les entreprises doivent avoir la forme juridique de coopérative. La phase de transition des formes juridiques est en cours jusque fin 2023. Les entreprises qui avaient une forme juridique « à finalité sociale » avant l'entrée en vigueur du CSA sont « présumées agréées entreprises sociales » par l'administration. Dans les chiffres présentés, la catégorie « société à finalité sociale (SFS) » reprend toutes les coopératives agréées « entreprises sociales » ainsi que toutes les sociétés qui sont « présumées agréées ». Concernant les coopératives, seules les coopératives ayant obtenu l'agrément « **coopérative agréée** » sont incluses dans le périmètre.

Les statistiques reprises dans cet Etat des Lieux ne contiennent que les entreprises pour lesquelles nous pouvons **garantir une certaine activité économique**. Les sociétés à finalité sociale sont tenues de publier chaque année un rapport concernant la façon dont la société a contrôlé son objet tel que défini dans ses statuts. Par la publication de ce rapport, nous considérons toutes SFS actives économiquement, y compris les non-employeuses. De la même manière, les coopératives agréées sont tenues de publier annuellement un rapport spécial sur la manière dont la société a veillé à réaliser les conditions d'agrément. Ceci garantit donc une activité économique. Faute d'agrément particulier, de telles conditions sont difficilement vérifiables dans les autres « familles » de l'économie sociale, comptant de nombreuses entreprises dormantes. Dès lors, pour les associations, mutuelles et fondations, seules les entreprises employeuses sont comptabilisées.

## **HYPOTHÈSES**

Toutes les données présentées font état de la **situation au 31 décembre de l'année concernée**. **Les entreprises publiques autonomes sont exclues** du périmètre de l'économie sociale, nonobstant leur forme juridique. Cette exclusion se base sur la liste des entreprises publiques disponible sur le site de l'ONSS et mise à jour annuellement. Les provinces et régions attribuées à chaque entreprise selon leur siège principal sont celles effectives au 31 décembre 2021 et valent pour toutes les années affichées. Ceci permet de neutraliser les effets des déménagements de sièges sociaux dans les chiffres présentés. Le déménagement du siège principal d'une entreprise de la Flandre vers Bruxelles, par exemple, n'est pas synonyme de création d'emploi.

La notion **d'emploi** dans ce cahier fait référence **aux postes de travail** (sauf indications contraires). Ceux-ci comprennent la somme des personnes sous contrat de travail au sein de l'organisation. Ceci n'inclut ni les stagiaires, ni les dirigeants indépendants, ni les bénévoles et personnes engagées sous le régime de l'art. 60, §7. Ce concept n'est pas à confondre avec la notion d'équivalent temps plein (ETP) qui est calculé par l'ONSS pour déterminer les cotisations sociales et patronales dues. Il est à chaque fois précisé quand la notion d'ETP est utilisée pour décrire l'emploi. Il s'agit pour les ETP d'une moyenne sur l'année et non d'un état de fait à un moment précis comme la mesure des PdT.

## GLOSSAIRE

Concept	Explication
Coopérative agréée	Toutes les entreprises ayant obtenu l'agrément "coopérative agréée" donnée par l'administration fédérale pour le CNC.
Economie classique	Correspond au périmètre économique non compris dans le périmètre de l'économie sociale. Seules les entreprises employeuses sont considérées dans ce périmètre.
Entreprise employeuse	Une entreprise qui emploie au moins un poste de travail salarié.
Familles de l'ES	Par famille, nous entendons les différentes formes juridiques que prennent les entreprises d'économie sociale.
Siège principal	Le siège principale correspond au siège d'exploitation qui emploie le plus grand nombre de travailleurs. Dans l'immense majorité des cas, il correspond au siège social. Il s'agit de la notion utilisée par l'ONSS pour régionaliser l'emploi.

Abréviation	Dénomination
ACES	Agrément wallon : Agence conseil en économie sociale
BCE	Banque Carrefour des Entreprises
CA	Conseil d'administration
CISP	Centre d'Insertion socioprofessionnelle
CNC	Conseil national de la Coopération, de l'Entrepreneuriat social et de l'entreprise Agricole
CSA	Code des Sociétés et des associations
EDL	Etat des Lieux
EES	Entreprise d'économie sociale
EI	Entreprise d'insertion
ES	Economie sociale
ETA	Entreprise de travail adapté
ETP	Equivalent temps plein – est une moyenne sur l'année
IDESS	Agrément wallon : Initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale
IES	Agrément wallon : Initiative d'économie sociale
NACE	Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
OES	Observatoire de l'économie sociale
OISP	Organisme d'insertion socioprofessionnelle
ONSS	Office National des Statistiques
PdT	Poste de travail – calculé au 31 décembre de chaque année présentée
RBC	Région de Bruxelles-Capitale
SFS	Société à finalité sociale

## LES SOURCES DE DONNÉES

- Les sources de données utilisées dans cet Etat des Lieux de l'Economie sociale 2021 sont les suivantes :
- Office National de la Sécurité Sociale (ONSS): statistiques relatives à l'emploi et la liste des entreprises publiques
  - Banque Carrefour des Entreprises (BCE): données relatives aux entreprises et à la composition de leurs conseils d'administration
  - StatBel: données relatives à la population en Belgique par province par année
  - StatBel et INSEE (FR): listes des prénoms donnés par genre en Belgique (1995-2020) et en France (1900-2021)
  - Site internet de la Région wallonne: listes des entreprises disposant d'un agrément wallon

## PARTIE 6

# RECUEIL DE PUBLICATIONS ACADÉMIQUES

### **SOCIAL ENTERPRISE IN BELGIUM, GERMANY AND THE NETHERLANDS : WHERE THE OLD MEETS THE NEW**

Sous la direction de Jacques Defourny et Marthe Nyssens, le livre « Social Enterprise in Western Europe » retrace l'histoire, les modèles et l'évolution de l'économie sociale en Europe Occidentale. Le chapitre consacré à la Belgique (ainsi qu'à l'Allemagne et aux Pays-Bas), écrit par Philip Marcel Karré, retrace l'histoire de l'économie sociale dans nos régions, son développement et les différentes missions qui lui sont attribuées. Le sous-titre, qui pourrait être traduit par « Là où l'Ancien rencontre le Neuf », met en exergue les développements récents des « New Style Social Enterprises ».

Pour mieux comprendre les liens et différences entre ces nouveaux modèles d'entrepreneuriat social et les modèles traditionnels d'économie sociale, nous vous invitons à lire ce chapitre, disponible gratuitement sur internet (Taylor&Francis Group). Il est uniquement disponible en anglais à ce jour.

Karré, P. M., Defourny, J., & Nyssens, M. (2021) *Social enterprise in Belgium, Germany and the Netherlands*. In *Social enterprise in Western Europe: Theory, models and practice*. Routledge. Chapter 17

### **WOMEN IN THE BOARDROOM: A BOTTOM-UP APPROACH TO THE TRICKLEDOWN EFFECT**

En lien avec le dossier thématique concernant le genre dans le conseil d'administration, cet article écrit par Anaïs Périlleux et Ariane Szafarz étudie l'impact de la présence de femmes dans les comités de direction des entreprises. L'angle choisi par les autrices est celui du lien entre la composition de genre dans des comités de direction par rapport à la composition des salariés à travers un effet de ruissellement. Ceci souligne l'apport d'avoir des instances décisionnaires qui reflètent la composition des forces de travail afin d'augmenter leur motivation et du coup leur productivité.

L'article, uniquement en anglais, est entre autres disponible et gratuit sur le site internet de l'Université Catholique de Louvain.

Périlleux, A., Szafarz, A. (2022) *Women in the boardroom: a bottom-up approach to the trickle-down effect*. *Small Business Economics : an entrepreneurship journal*, Vol. 58, p. 1783-1800

### **LA DIVERSITÉ DES MODÈLES D'ENTREPRISE SOCIALE : NOUVELLES DYNAMIQUES AU CŒUR ET AUX CONFINS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

La définition de l'économie sociale et des entreprises sociales est plurielle. Cet article propose un cadre analytique mettant en lumière 4 modèles principaux d'entreprise sociale qui se distinguent de l'approche par statut utilisée par l'OES : le modèle associatif entrepreneurial, la coopérative sociale, le « social business » et l'entreprise sociale parapublique.

L'article est disponible, gratuit et en français entre autres sur le site internet de l'Université Catholique de Louvain.

Defourny, J., Nyssens, M. (2019) *La diversité des modèles d'entreprise sociale : nouvelles dynamiques au cœur et aux confins de l'économie sociale*. *Marché et organisations*, no.36, p. 17-38

# CONCLUSION

Face aux turbulences de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la grande majorité des entreprises d'économie sociale s'est montrée créative et résiliente. Plusieurs indicateurs permettent d'en rendre compte, notamment à travers le maintien de l'emploi. Pour la majorité des secteurs d'activités de l'ES, les années Covid n'ont pas été marquées par une baisse de l'emploi (voir page 16).

En effet, le nombre d'entreprises d'économie sociale a crû de 4% en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale sur la période analysée par le présent Etat des lieux (2017-2021). En matière de croissance de l'emploi, l'économie sociale a enregistré une hausse de 7,6% sur la même période. Une évolution supérieure à celle du taux de croissance de l'emploi enregistré par l'économie classique (+2,5%).

Nous estimons que cette meilleure résilience aux crises est due, en partie, aux valeurs de l'économie sociale. À travers le principe de gestion démocratique et participative, les décisions en temps de crises sont prises de manière plus égalitaire et transparente, au service du collectif et des membres, et non avec une vision de profit court terme et de rentabilité à tout prix. La finalité non lucrative (ou lucrativité limitée) permet aux entreprises de prioriser le maintien de l'emploi et les services rendus plutôt que de prendre des décisions sur base d'indicateurs financiers. Il conviendra de suivre ces indicateurs au gré des répercussions de la crise énergétique majeure de 2022.

Aussi, cette édition a permis de se consacrer au genre dans le conseil d'administration. L'économie sociale y apparaît plus paritaire que le reste de l'économie. Selon les données analysées (2000-2021), les administratrices ont toujours été plus nombreuses dans l'économie sociale que dans l'économie classique, et ce déjà avant les réglementations spécifiques sur la représentativité de genre au sein des organes de décision des entreprises. En 2003, le conseil d'administration des entreprises d'économie sociale était composé de 28% de femmes. Près de 20 ans plus tard, elles représentent 37% des membres de conseil d'administration de l'économie sociale. Au contraire, cette proportion stagne dans le reste de l'économie, autour des 23%.